

La désobéissance, cause sacrée (1^{ère} partie)

(article en 3 parties, paru dans le Moniteur Acadien et l'Étoile, hebdomadaires du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, au cours du mois de Juillet 2007, exposant l'agenda libéral dans le diocèse de Moncton.)

« Ne prenez aucune part aux œuvres stériles des ténèbres ; au contraire, condamnez-les ouvertement. Ce que font en secret ces gens-là, on a honte même d'en parler ; mais tout ce qui est ouvertement condamné apparaît en pleine lumière et tout ce qui est manifesté de la sorte devient lumière. Voilà pourquoi il est dit : « Réveille-toi, toi qui dors ; lève-toi d'entre les morts et le Christ t'illuminera. » (Éphésiens 5, 11-14)

La Bible nous apprend que le mal est entré dans le monde par un péché de désobéissance : *« Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas; ce serait votre mort! »* (Gen 3 :3). Il a fallu un acte suprême d'obéissance « à la volonté de son Père » pour que Jésus-Christ opère la rédemption. Le Christ nous enseigne donc, par son exemple, la valeur rédemptrice de l'obéissance.

À l'instar du Christ qui a été obéissant jusqu'à la mort, notre Mère l'Église, responsable de nous apprendre les voies de la sainteté, sans quoi on ne peut entrer dans la gloire de Dieu, cherche également à nous inculquer cette vertu, comme d'ailleurs les autres vertus évangéliques. Ainsi, le chrétien, disciple du Christ, est appelé selon le catéchisme de l'Église catholique à obéir dans la foi, ce qui correspond à *« se soumettre librement à la parole écoutée, parce que sa vérité est garantie par Dieu, la Vérité même... »* (#144) ou encore : *« Devenu membre de l'Église, le baptisé n'appartient plus à lui-même, (1 Co 6, 19) mais à Celui qui est mort et ressuscité pour nous. Dès lors, il est appelé à se soumettre aux autres (Ep 5, 21; 1 Co 16, 15-16), à les servir (Jn 13, 12-15) dans la communion de l'Église, et à être "obéissant et docile" aux chefs de l'Église (He 13, 17) et à les considérer avec respect et affection. »* (#1269). Pour les membres du clergé, l'obéissance est un devoir fondamental ancré dans le Sacrement de l'Ordre : ceux-ci, en effet, doivent faire vœu d'obéissance à leur évêque et au Pape, tandis que l'évêque doit prêter serment de fidélité au Siège Apostolique.

Or, il y a dans l'Église de notre temps des gens qui font de la désobéissance une cause sacrée. Paradoxal, mais vrai. *La désobéissance : cause sacrée*, c'est le thème d'une conférence, dont le texte se trouve sur le site web de Culture et Foi (www.culture-et-foi.com), regroupement de catholiques canadiens dissidents (voir définition ci-bas), affilié au mouvement international de dissidence au magistère de l'Église, We are Church (Nous sommes l'Église). Ce texte est une tentative de justification « théologique » de la désobéissance au magistère de l'Église sur des sujets comme l'ordination des femmes, le mariage des prêtres, la communion aux divorcés remariés, l'acceptation du mariage homosexuel, **la pratique de l'absolution collective**, l'accès à la prêtrise de personnes activement homosexuelles, l'inculturation de la liturgie et de la morale, et parfois même l'avortement et l'euthanasie.

Cette dissidence regroupe non seulement des laïcs, mais également certains prêtres, des ex-prêtres, des religieux et ex-religieux. Certains se rappelleront la sortie l'an dernier dans la Presse de Montréal de 19 prêtres Québécois dénonçant l'attitude de l'Église sur l'homosexualité. Ou encore la lettre que l'Association religieuse

canadienne, supposée représenter toutes les communautés religieuses au Canada, a envoyée en 2006 à tous les évêques canadiens. Tout en exprimant leur fidélité à « **NOTRE Église NATIONALE** », (la fidélité à l'Église Catholique romaine y est absente), on y réclamait une plus grande autonomie pour l'Église canadienne par rapport « aux autorités romaines », l'inculturation de la liturgie, la démocratisation de l'Église, l'acceptation de la dissidence, l'ouverture aux rites d'autres Églises, le célibat optionnel des prêtres, le sacerdoce des femmes, etc. Il s'agissait, à toute fin pratique, des mêmes revendications que celles mises de l'avant par le réseau Culture et Foi. Enfin, les lettres dans la presse québécoise contre le Cardinal Ouellet, jugé trop près du Saint-Père, qu'on accuse d'être « le porte-parole de la frange la plus conservatrice du catholicisme d'ici ». Les signataires, membres en majorité de Culture et Foi, y précisait qu'ils « rejetaient ce type d'Église où les communautés chrétiennes doivent se soumettre servilement aux décrets brutaux d'une administration centrale, exactement à la manière des succursales de Wal-Mart par rapport au siège social de la multinationale. » Pas très évangélique comme propos ! Cette déclaration ne laisse aucun doute: ses auteurs rejettent « la primauté du Pontife romain et de son infaillible magistère » reconnu comme élément de doctrine catholique dans la constitution dogmatique de l'Église (Lumen Gentium), adopté par le Concile Vatican II.

Or, les dissidents ne se limitent pas à revendiquer et critiquer sévèrement toute personne qui ne partage pas **leur** vision de l'Église, ils ont un plan assez bien défini du modèle d'Église qu'ils cherchent à instaurer. Nous verrons dans la suite de cette lettre les particularités de ce modèle d'Église et la présence de Culture et Foi dans le diocèse de Moncton.

James Ouellet
Conseil de Moncton
Catholiques unis au Saint-Père/Catholics United to Peter
Grande-Digue, NB

Note : « dissidence » est définie comme étant « l'action ou l'état d'une personne ou d'un groupe de personnes qui, en raison de divergences doctrinales, se sépare d'une communauté religieuse; divergence doctrinale qui peut entraîner ou entraîne une scission dans une communauté religieuse.

La désobéissance, cause sacrée (2^e partie)

Dans la 1^{ère} partie de ma lettre la semaine dernière, je mentionnais que les dissidents catholiques ne se limitaient pas à critiquer et à revendiquer, mais qu'ils avaient un plan assez bien défini du modèle d'Église qu'ils cherchent à instaurer, modèle qu'ils appellent : Église communion.

C'est une « Église, peuple des baptisés, diversifié et structuré selon une diversité de charismes et de ministères, communion de personnes et communion d'Églises locales, la communion étant la manifestation où **tous sont égaux** quant à l'activité commune et solidaire dans la mission d'un corps où tous sont différents et complémentaires... » Cette Église ne sera pas hiérarchique; l'état clérical et sacerdotal (prêtres) sera remplacée par le sacerdoce commun des fidèles. Les ministres du culte seront hommes et femmes, célibataires, mariés ou homosexuels actifs. Chaque Église locale sera autonome : le rôle du Pape, évêque de Rome, sera réduit à un symbole d'unité entre les Églises locales, sans plus. Ce sera une Église démocratique, où les décisions seront supposément prises par l'ensemble des fidèles ou leurs délégués. Les **petites communautés de foi** deviendront la paroisse de l'avenir. Chaque Église locale adaptera sa liturgie à la culture du milieu. Cette inculturation s'appliquera également à la doctrine et la vie morale qui est déjà relativisée par les tenants de ce modèle d'Église: acceptation du style de vie homosexuel et mariage entre personnes de même sexe, acceptation de l'avortement, etc.

Vous croyez que j'invente ? Eh bien, non. Tout cela est très bien documenté. D'ailleurs, un modèle d'Église assez semblable existe déjà : la National Catholic Church of America, minuscule Église catholique schismatique des États-Unis, constitués de « catholiques libres du Vatican » et dont le primat-archevêque vit ouvertement en relation homosexuelle (<http://members.aol.com/NatCathCh/>). Un autre modèle similaire est l'Église Anglicane, connue aussi comme « Communion anglicane », dont la branche américaine, l'Église épiscopale, est sur le point d'être exclue de la Communion mondiale pour avoir élu son 1^{er} évêque ouvertement homosexuel et avoir béni des mariages homosexuels.

Le 11 mars 2006, le comité diocésain Femmes en Église tenait au sous-sol de la cathédrale, l'église mère du diocèse, un colloque portant sur « *Les femmes dans la Mission de l'Église d'aujourd'hui* ». Quatre panélistes invités, deux prêtres et deux religieuses, y exposèrent leur vision d'une **Église communion**, en reprochant à l'Église « romaine » son refus d'accorder aux femmes l'accès aux ministères ordonnés.

Un des prêtres intervenants affirma que « *les encycliques du pape n'engageaient pas [sa] conscience.* », tandis que l'autre clama avec force son droit à la dissidence, aux applaudissements approbateurs de l'assistance. Une intervention par un autre prêtre présent laissa clairement entendre qu'au moins deux des panélistes avaient été impliqués dans la rédaction de la lettre aux évêques par l'Association religieuse canadienne, citée précédemment. Quelques jours plus tard, les textes des quatre panélistes se retrouvaient sur le site web de Culture et Foi, confirmant ainsi les liens étroits qui unissent les dissidents d'ici avec le réseau national et international.

En plus de faire la promotion d'une théologie féministe radicale, ce comité diocésain est LE regroupement des dissidents d'ici, groupe qui appuie ardemment l'instauration d'une nouvelle Église qui **n'est pas** l'Église catholique. L'influence de ce groupe est considérable, certains de ses membres ayant des postes importants dans l'administration diocésaine, notamment la répondante diocésaine du groupe qui est coordinatrice de l'École de la Foi et, depuis juin 2005, coordinatrice de l'Office diocésain de l'éducation de la foi des adultes, un rôle qui lui permet d'influencer le choix des thèmes de formation des adultes dans le diocèse.

Ces gens sont tout à fait opposés à ce que le diocèse fasse appel à des prêtres de l'extérieur pour pallier le manque de prêtres. Cela irait complètement à l'encontre de leur agenda qui prévoit « l'invention de nouveaux ministères des laïcs ». Or, le Cardinal Daneels de Belgique disait dans une interview donnée en 2000 que « *sans prêtres, la vie sacramentelle de l'Église va disparaître. Nous allons devenir une Église protestante sans sacrements. Nous aurons un autre type d'Église, elle ne sera pas catholique.* » Le Décret **Christus Dominus** de Vatican II concernant la charge pastorale des évêques, affirmait déjà en 1965 que « *les fidèles sont en danger de s'éloigner des commandements de la vie chrétienne et plus encore de perdre la foi elle-même, en raison du petit nombre de prêtres.* »

Enfin, assez paradoxalement, ces dissidents se réclament de l'**esprit** de Vatican II alors qu'ils rejettent des tranches importantes des enseignements de ce Concile et appuyent leurs revendications sur le **sensus fidelium** ou « sens de la foi » que l'Église reconnaît aux fidèles. Or, ils en déforment complètement le sens puisque les textes conciliaires précisent que « C'est dans ce sens de la foi éveillé et nourri par l'Esprit de vérité que le Peuple de Dieu, **fidèlement soumis à la conduite du magistère sacré**, accueille vraiment non pas une parole humaine, mais la parole de Dieu... » L'obéissance au magistère en est donc une condition essentielle.

Nous verrons dans la 3^e partie de cette lettre comment se construit l'Église communion dans le diocèse de Moncton et ce que les fidèles doivent faire pour éviter d'être possiblement confrontés un jour à un schisme.

James Ouellet
Conseil de Moncton
Catholiques unis au Saint-Père/Catholics United to Peter
Grande-Digue NB

La désobéissance, cause sacrée (3^e partie)

L'instauration de l'Église Communion dans le diocèse de Moncton est déjà entamée : 1- par la formation des laïcs (l'École de la foi) qui assumeront des rôles de plus en plus nombreux et importants au sein de l'Église diocésaine; 2- par l'introduction graduelle de **petites communautés de foi (ou de base)** au sein des paroisses; et 3- en privilégiant l'attachement à l'**Église LOCALE et NATIONALE** au détriment de l'Église universelle.

1- Afin de convaincre les étudiants de l'École de la foi d'appuyer le modèle communionnel de l'Église, on leur apprend que l'Église institution (c-à-d l'Église catholique romaine) est « *une Église persécutrice* », comparant ses chefs à « *des maîtres avec leurs esclaves, des patrons avec leurs employés* », le Pape « *se comportant comme l'évêque de toute l'Église* » et non seulement comme l'évêque de Rome. On leur présente aussi la mission du diocèse dans le document intitulé *Énoncé global de la mission* qui se conclue par ces mots : « *...il faut mettre au monde l'Église **LOCALE** et la faire grandir jusqu'à maturité...Je parle ici de **création** (de mettre au monde une Église nouvelle)...son organisation, ses ministères doivent être **INCULTURÉS**, localisés...travaillés de l'intérieur par l'Esprit...à **bâtir un monde meilleur** (on oublie que la mission première de l'Église est de sauver des âmes) où elle vit et grandit.* » Or, on ne crée pas une nouvelle Église, sans démolir, dans le processus, l'ancienne. « *Une forêt que l'on abat fait beaucoup plus de bruit que celle qui pousse. Soyez à l'écoute.* », affirmait un des professeurs de l'École de la foi à ses élèves. Enfin, un membre reconnu de Culture et foi et professeure à l'École de la foi y a dénoncé avec virulence le catéchisme de l'Église Catholique, contenant l'enseignement officiel de l'Église.

2- Le diocèse encourage formellement la formation de **petites communautés de foi** depuis 2 à 3 ans. Ce sont des regroupements de 3 à 10 personnes qui se rencontrent régulièrement pour méditer la Parole de Dieu, étudier, réfléchir, et **prendre la parole** (ce que Culture et foi appelle la **fonction critique** c-à-d critiquer le Pape et ceux qui lui restent fidèles). On y étudiera les origines chrétiennes, la Contre-Réforme et le modernisme, « *ceci permettant aux membres de prendre conscience et d'apprécier la contribution qu'ils apportent à la **mutation de l'Église*** ». Ces communautés naissent de l'initiative des laïcs et échappent complètement à la supervision des autorités ecclésiastiques. « *Elles sont plutôt des **forces vives et autonomes** qui permettent à la paroisse de changer sa manière d'être...* ». Or dans plus d'un pays, ces communautés sont coordonnées par des organismes dissidents. La présidente de Culture et foi affirmait en 2004 « *qu'on attendait beaucoup des petites communautés de base (foi).* ». Elle envisageait que les membres de Culture et foi « *s'impliquent dans la **création de ces petites communautés.*** »

Tandis que le catéchisme de l'Église, qui renferme la doctrine authentique de l'Église, est absent du programme de l'École de la foi, la librairie diocésaine offre des ouvrages de dissidents reconnus, propageant ainsi des enseignements **non catholiques** qui contribuent à confondre les fidèles. Certains cours de catéchèse aux adultes favorisent également des auteurs dissidents, dont le livre *A New Look at the Sacraments* de W. Bausch, qualifié ainsi par un groupe de prêtres australiens : « *We submit that a highly dangerous theology of Holy Orders is being widely promoted by means of [this] book.* »

3- Un examen attentif du bulletin diocésain publié 2 à 3 fois par année révèle l'absence totale de nouvelles du Vatican : messages du Saint-Père, déclarations du Vatican sur divers sujets comme le mariage entre partenaires de même sexe, annonces d'indulgences spéciales, etc. Il est difficile pour les fidèles de développer un attachement à l'Église universelle quand ils en sont complètement coupés et à partager les positions de l'Église sur des sujets d'actualité quand celles-ci ne leur ont jamais été communiquées.

Par ailleurs, l'absence de vocations est utilisée pour justifier des changements radicaux permanents qui vont affecter la Messe, les Sacrements, la structure de la paroisse et le leadership de l'Église. L'archevêque d'Omaha, Nebraska affirmait, il y a quelques années, que « la crise » des vocations a été « *précipitée par des gens qui veulent changer l'agenda de l'Église, des gens qui n'appuient pas des candidats fidèles au Pape et au magistère de l'Église, et des gens qui en fait découragent de bons candidats à la prêtrise selon la définition qu'en fait l'Église. Je suis personnellement au courant, ajoute-t-il, de certains directeurs de vocation et comités d'évaluation qui rejettent des candidats parce que ceux-ci ne supportent pas l'ordination des femmes ou défendent l'enseignement de l'Église au sujet des moyens de contraception artificiels ou encore affichent une piété particulière envers certaines dévotions, dont le Rosaire.* ». Il concluait en affirmant que « *les mêmes gens qui découragent les vocations à la prêtrise sont les mêmes qui promeuvent l'ordination des femmes et d'hommes mariés pour remplacer les vocations traditionnelles qu'ils ont eux-mêmes contribué à faire avorter.* »

Une solution temporaire au manque actuel de prêtres diocésains serait de faire venir des prêtres de l'extérieur. Il existe d'excellentes communautés de prêtres ici même au Canada, comme les Compagnons de la Croix, basés à Ottawa et les Légionnaires du Christ qui assistent les diocèses en manque de vocations. Comment peut-on s'expliquer le refus du diocèse de faire appel à ces communautés autrement par le fait que cette solution ne concorde pas avec l'agenda prévoyant l'instauration d'une Église communion fondée entièrement sur le ministère des laïcs.

L'archevêque étant le premier responsable de l'Église de Moncton, il est difficilement concevable que les réformes en cours ou envisagées puissent être mises de l'avant sans son accord. Il a non seulement le devoir d'être complètement transparent avec les fidèles sur ce point, mais il est tenu par les lois ecclésiales de discipliner les prêtres dissidents, de s'assurer que la doctrine authentique de l'Église, et elle seule, soit enseignée et diffusée et de proposer et d'expliquer aux fidèles les vérités de foi qu'il faut croire. Quant au comité diocésain Femmes en Église, puisque celui-ci continue de tenir des positions opposées à l'enseignement officiel de l'Église, l'archevêque n'a d'autre choix que de l'abolir, au risque d'être lié personnellement à cette dissidence contre le Pape et son Sacré Magistère..

Quant aux fidèles catholiques, ils ont le devoir d'intervenir pour défendre l'Église et la foi, sinon, nous pourrions tous un jour être confrontés à un schisme, la présidente de Culture et foi ayant affirmé « *qu'il faut compter avec l'Église institution encore aujourd'hui.* » En deuxième lieu, étant donné que l'instauration graduelle de cette « nouvelle » Église est financée par les dons généreux des fidèles, il faudrait sérieusement considérer suspendre tout futur don au diocèse jusqu'à ce que l'archevêque ait offert des explications adéquates aux fidèles. Les fidèles doivent

insister, par ailleurs, que cesse l'instauration de cette Église communion et que le diocèse fasse appel à des prêtres de l'extérieur, car sans prêtres, il n'y aura plus de Sacrements et donc plus d'Église catholique.

En ces temps où l'Église est attaquée de l'intérieur comme de l'extérieur, je termine en citant le Cardinal Poupart, président du conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux, qui expliquait pourquoi il était si important de se rester fidèle au Pape et à son magistère: *« le Pape, successeur de Pierre, a reçu mission, et donc autorité pour guider les fidèles dans leur marche vers le royaume de Dieu, c'est-à-dire leur indiquer la voie et les empêcher de faire fausse route. Le chrétien peut donc ne pas être convaincu par les arguments de raison avancés par le Pape dans son enseignement. Il lui fait cependant confiance, lorsqu'il intervient au nom de son ministère pour le guider sur le chemin des questions délicates et difficiles. Dans cette lumière de la foi, le catholique est assuré qu'en obéissant au pasteur de tous les fidèles, il est conduit avec certitude. Qu'il soit simple fidèle, théologien ou évêque, il sait que le Saint-Père a charge de toute l'Église, bâtie sur Pierre dont il est le successeur. »*

James Ouellet
Conseil de Moncton
Catholiques unis au Saint-Père/Catholics United to Peter
Grande-Digue, NB

Nota : le document *L'instauration de l'Église communion dans le diocèse de Moncton* est accessible à : www.catholicsunitedtopeter.com